

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS**



**Réunion du Comité Syndical  
du 25 septembre 2019**

N° de la délibération	Nombre de membres du Comité	Nombre de présents		Quorum (article 11 des statuts modifiés)
		Titulaires	Suppléants	
<b>999</b>	20	12	1	7

Le comité du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni, le **mercredi 25 septembre 2019 à 10 h** à SAINT-LÔ au Service Départemental d'Incendie et de Secours (salle n°2 ), sur convocation du 11 septembre 2019.

M. Patrice PILLET, Président du SMEL, préside la séance.

**ETAIENT PRESENTS**

Délégués du conseil départemental titulaires :

M. Patrice PILLET, canton Bricquebec  
M. Jean-Dominique BOURDIN, canton Coutances  
M. Jean-Paul FORTIN, canton La Hague  
Mme Dominique LARSONNEUR-MOREL, canton Agon-Coutainville  
M. Gilles LELONG, canton Tourlaville  
M. Jean LEPETIT, canton Val de Saire  
M. Jean MORIN, canton Créances  
M. Alain NAVARRET, canton Bréhal

Déléguée du conseil départemental suppléante :

Mme Maryse HEDOUIN, canton Quettreville-Sur-Sienne

Délégués des EPCI titulaires :

M. Erick BEAUFILS, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage  
M. Bernard LEBARON, Communauté d'agglomération du Cotentin  
Mme Marie-Françoise LEBONNOIS, Communauté d'agglomération du Cotentin  
M. Edouard MABIRE, Communauté d'agglomération du Cotentin

**ETAIENT EXCUSES**

Délégués du conseil départemental titulaires :

M. Jacques COQUELIN, canton Valognes (représenté par Mme Maryse HEDOUIN)

Délégués des EPCI titulaires :

M. Yves ASSELINE, Communauté d'agglomération du Cotentin  
M. Vincent BICHON, Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie (pouvoir à M. PILLET)  
M. Jacky BIDOT, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage  
M. Pierre-Jean BLANCHET, Communauté de communes Granville Terre et Mer  
M. Thierry LOUIS, Communauté de communes Côte Ouest-Centre Manche

**ETAIENT ABSENTS**

Mme Annick ANDRIEUX, Communauté de communes Granville Terre et Mer  
Mme Ghyslène LEBARBENCHON, Communauté de communes de la Baie du Cotentin

**programme INDIGO [Innovative fishing Gear for Ocean]**  
**Développement d'un engin de pêche innovant à une durée de vie contrôlée en milieu marin**  
**Demande d'aides publiques : FEDER**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les objectifs du projet INDIGO visant au développement de produits innovants de types engins de pêche à composante bioplastique et biodégradable en milieu marin en fin d'utilisation ;

Vu ce projet ciblé sur la zone qui s'étend de chaque côté de la Manche, du sud de l'Angleterre à la côte nord de la France convoitées pour les activités maritimes telles que la pêche ou l'aquaculture

Vu l'éligibilité de ce projet au fonds européen de développement régional (FEDER) dans le cadre du programme Interreg VA France (Manche) Angleterre

Vu les 6 partenaires académiques et 4 partenaires industriels présentés de manière équitable de chaque côté de la Manche :

Contact name / Contact	Organisation / Organisation	NUTS 3 area / zone NUTS 3
Morgan Deroiné	Université de Bretagne Sud – Lorient	FR524 Morbihan
Laurent Belard	NaturePlast	FR251 Calvados
Laurence Hégron-Macé	Synergie Mer Et Littoral (SMEL)	FR252 Manche
Jean-Philippe Cousin	Filt	FR251 Calvados
Jonathan William	Marine South East Ltd	UKJ32 Southampton
Adil Bakir	CEFAS	UKH14 Suffolk
Jasper Graham-Jones	University of Plymouth	UKK41 Plymouth
Dalyal Copin	Institut Régional des Matériaux avancés (IRMA)	FR524 Morbihan
Ben Drakeford	University of Portsmouth	UKJ31 Portsmouth
Dorothee Kopp	IFREMER	FR524 Morbihan

Vu le coût total du projet INDIGO estimé à 4 237 831,64 €

Vu la durée prévue de 48 mois, du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2023.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, autorise :

- la sollicitation des aides publiques (FEDER) pour le programme INDIGO
- le Président à signer les documents nécessaires à la demande d'aides publiques et inhérents au projet.



Pour extrait conforme,  
Le président du SMEL,  
  
Patrice FILLET